



Enquête sur les impacts économiques régionaux de la crise de la COVID-19

Frédéric Laurin, Ph.D. en économie

Professeur en économie, École de gestion Chercheur à l'Institut de recherche sur les PME



21 mai 2020

Analyse des impacts régionaux de la crise de la COVID-19

Faits saillants

□ Cette enquête porte sur 1 238 entreprises à travers le Québec, sondées entre le 5 et le 19 mai 2020. □ L'impact économique de la crise de la COVID-19 sur les entreprises répondantes est important: 54% des entreprises ont connu des baisses de plus de 50% du niveau de leurs activités (production ou prestations de services), à l'arrêt pendant la pause; 44,9% des entreprises ont subi une baisse de revenus de plus de 50%; une majorité d'entreprises (57,2%) ont connu de fortes diminutions du nombre de contrats et de commandes; Une infime part des entreprises ont bénéficié d'un accroissement leurs activités, de leurs revenus ou de leurs contrats / commandes pendant la pause économique. □ Secteurs d'activité. Les secteurs les plus touchés par la pause, sans surprise, sont ceux qui peuvent que difficilement opérer en contexte de distanciation sociale ou de télétravail, soit les arts, spectacles et loisirs, ainsi que le secteur de la restauration et de l'hébergement. On retrouve aussi la construction, les soins de santé et assistance sociale et divers autres services. Les entreprises les moins impactées sont surtout les services qui ont pu maintenir des activités économiques en télétravail, tel que la finance et l'assurance, mais aussi les services et administrations publiques (des secteurs essentiels), ainsi que des secteurs qui peuvent plus facilement opérer dans des conditions de distanciation physique, tels que l'agriculture ou encore le transport. □ Licenciement. 33% des répondants ont mis à pied plus de 75% de leurs employés, dont 19,4% des entreprises ayant licencié tous leurs employés. Mais 38,5% des entreprises soit n'ont procédé à aucun licenciement, soit en petit nombre (de 1% à 15% des employés). □ **Impact régional**. Les régions qui semblent les plus fortement impactées par la crise¹ sont le Saguenay - Lac-St-Jean, Lanaudière et l'Estrie. Les régions moins impactées semblent être les zones métropolitaines (Montréal / Laval / Capital-Nationale), la Côte-Nord, Chaudières-Appalaches, la Mauricie et la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine. ☐ Moral des entreprises et anticipations. Sans être complètement catastrophique considérant la gravité de la situation, les entreprises anticipent tout de même une situation économique difficile dans les prochains mois:

¹ Il se pourrait que l'impact régional soit déterminé par la structure sectorielle des régions, ainsi que par la répartition des secteurs d'activité par région dans notre échantillon.

- Concernant le développement de leur entreprise, la part des répondants étant plutôt optimistes (45,1%) est plus élevée que la part des répondants étant plutôt pessimistes (31,2%);
- Concernant la conjoncture économique générale, les répondants se montrent plus pessimistes. La part des plus pessimistes monte à 47,4% contre une part de 22,7% pour les plus optimistes;
- Ce pessimisme amène les entreprises à réduire les investissements prévus. Près de 29% des entreprises pensent devoir réduire ces montants de plus de 50%, mais approximativement le même pourcentage d'entre elles (27,2%) estiment qu'elles maintiendront leurs investissements tel que prévu avant la crise, ou même qu'elles les augmenteront.

□ **Autres impacts spécifiques**. Les principaux impacts spécifiques de la crise sont, en ordre d'importance :

- la crainte de perdre des **contrats et de la clientèle** dans les prochaines semaines;
- le niveau critique des liquidités (difficultés à payer les frais fixes, loyer, électricité, etc.);
- la perturbation de la chaîne d'approvisionnement à cause de la crise;
- On peut aussi formuler certaines craintes concernant la santé psychologique et le niveau d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude du propriétaire-dirigeant, mais aussi des employés.

Par contre, près de 82% des répondants ont peu ou pas de crainte de faire **faillite** dans les prochaines semaines, ce qui est une excellente nouvelle. De plus, le niveau **d'absentéisme** de la main-d'œuvre en ce moment, alors que le déconfinement appelle les employés à retourner graduellement au travail, ne semble pas toucher une majorité d'entreprises, bien que cela reste un enjeu pour plusieurs répondants.

□ **Transformation et adaptation des entreprises**. Nous voulions aussi documenter la mise en œuvre par les entreprises d'actions précises visant à se transformer et s'adapter à la situation.

- Les actions les plus mises en œuvre en réponse à la crise sont les mesures visant à s'adapter aux nouvelles règles sanitaires et la distanciation sociale dans l'entreprise, ainsi que, dans une moindre proportion, l'accélération de la transformation numérique et la révision ou l'élaboration d'une stratégie de gestion du risque;
- L'action la moins mise en œuvre dans les entreprises est celle de l'accélération de la **formation de la main-d'œuvre**;
- Le Centre-du-Québec, la Mauricie et Lanaudière semblent être les régions où les transformations et adaptations d'entreprises sont les plus fortes;
- A l'opposé, les répondants de la Côte-Nord, les Laurentides et le Bas-Saint-Laurent sont peut-être un peu moins actifs sur ces actions.

□ **Mesures gouvernementales**. Une grande majorité des entreprises répondantes (69,7%) ont bénéficié de l'une ou l'autre des mesures d'aide du gouvernement fédéral et/ou provincial mises sur pied en raison de la COVID-19.

Le sentiment des entreprises par rapport à la capacité des programmes à répondre à leurs besoins particuliers est assez modéré. Elles sont tout de même 41,1% à trouver que les mesures répondaient fortement ou très fortement à leurs besoins (échelle 4 et 5), contre 28,1% pensant le contraire (échelle 1 et 2);

- Parmi les entreprises n'ayant pas bénéficié de ces mesures gouvernementales, le principal motif (74,4%) est le fait de ne pas se qualifier comme entreprise aux différents programmes de soutien.
- On souligne en particulier le fait que les programmes ne sont pas adaptés aux entités n'ayant pas de salarié (travailleurs autonomes, propriétaire comme seul employé, employés bénévoles, etc.). Aussi, on craint l'endettement supplémentaire des mesures de facilités de prêts et de financement, malgré les taux d'intérêt avantageux, alors que les entreprises font face à de graves difficultés de liquidités.

Table des matières

Répartition régionale et sectorielle	8
Répartition régionale	8
Répartition sectorielle	9
Impacts de la crise	10
Arrêt des activités de l'entreprise, évolution des revenus, des contrats et des commar	ıdes 10
Chômage et licenciements	12
Impacts régionaux	12
Impact sur le moral des entreprises	13
Impacts spécifiques de la crise	15
Transformation et adaptation des entreprises	18
Mesures gouvernementales de soutien face à la crise de la COVID-19	21
Écosystème entrepreneurial	24
Annexe 1 : Analyses sectorielles	25
Annexe 2 : Analyses régionales	29

Introduction

La crise de la Covid-19 affecte toutes les entreprises et les organisations du Québec, mais à des degrés différents selon les régions et les secteurs d'activité. Aussi, plusieurs organisations ont déjà réalisé des sondages mesurant cet impact dans le milieu des affaires au cours des dernières semaines. Cependant, nous n'avons pas encore, à ce jour, une démarche d'enquête harmonisée et structurée pour l'ensemble du Québec, permettant ainsi d'analyser la situation comparative dans chacune des régions administratives, à court et à moyen terme.

De concert avec l'Institut de recherche sur les PME associé à l'UQTR, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a développé avec l'économiste et professeur Frédéric Laurin une enquête sur les impacts régionaux de la crise de la COVID-19 auprès des entreprises et des organisations dans les régions administratives du Québec.

Des données plus précises, à jour et complètes, contribueront à mieux orienter les gouvernements sur les besoins des régions, les autorités régionales/municipales et bien évidemment, les chambres de commerce réparties sur l'ensemble des 17 régions administratives, permettant ainsi une meilleure planification en termes de stratégie de relance adaptée à chaque territoire québécois et à chaque secteur.

Les données de cette enquête permettront aussi à des chercheurs universitaires de mieux comprendre les déterminants du développement régional ainsi que les facteurs de résilience des régions québécoises face à la crise actuelle, offrant décideurs publics locaux de meilleurs outils d'analyse, tout en faisant avancer la recherche dans ce domaine.

Répartition régionale et sectorielle

Cette enquête porte sur 1 238 entreprises à travers le Québec, sondées entre le 5 et le 19 mai 2020.

Répartition régionale

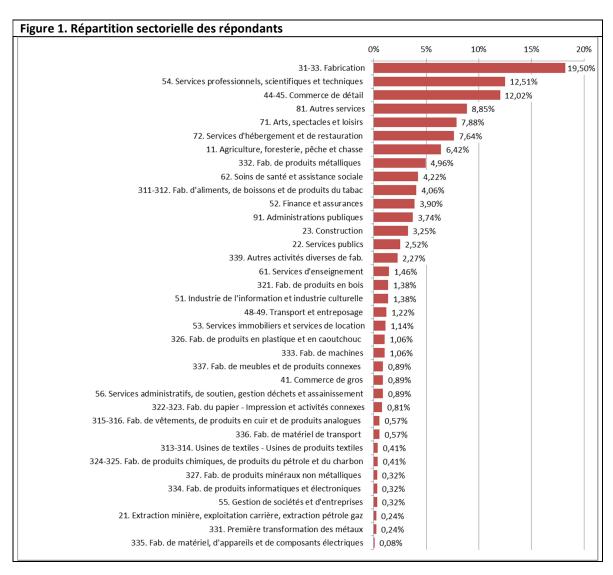
Nous avons un taux de réponse élevé de répondants localisés en dehors des deux régions métropolitaines du Québec (Montréal et Québec), nous permettant de faire de l'analyse régionale pertinente. Par contre, nous n'avons pas suffisamment de répondants dans les régions administratives de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue; par conséquent, nous regrouperons ces deux régions dans l'analyse des résultats. De même, afin de contraster les zones métropolitaines des autres régions, nous regrouperons les résultats de Montréal, Laval et la Capitale-Nationale dans un même ensemble.

Tableau 1. R	Répartition	régionale	des	répondants
--------------	-------------	-----------	-----	------------

	Enqué	ète	Données réelles
	_	-4	Part du nombre d'entreprises total
Région	Freq.	%	au Québec¹
Bas-Saint-Laurent	201	16,29%	3,10%
Montérégie	140	11,35%	17,62%
Chaudières-Appalaches	136	11,02%	5,90%
Lanaudière	128	10,37%	5,84%
Estrie	100	8,10%	3,89%
Mauricie	99	8,02%	3,09%
Centre-du-Québec	90	7,29%	3,50%
Saguenay - Lac-St-Jean	89	7,21%	3,46%
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	64	5,19%	1,52%
Laurentides	58	4,70%	7,36%
Côte-Nord	32	2,59%	1,11%
Montréal	30	2,43%	25,01%
Capitale-Nationale	28	2,27%	8,46%
Outaouais	23	1,86%	3,07%
Abitibi-Témiscamingue	10	0,81%	1,94%
Laval	6	0,49%	4,77%
Nord-du-Québec	0	0,00%	0,35%
Sans réponse	4	0,32%	-
Total	1 238	100%	100%
1. Source : Registre des entreprises du	Québec (icriq)		

Répartition sectorielle

La Figure 1 ci-dessous montre la répartition sectorielle des répondants. Le secteur manufacturier (fabrication) fait bonne figure avec 19,5% des entreprises participantes, suivi des services professionnels (12,5%), du commerce du détail (12%) et des autres services (8,85%). On remarque aussi un bon taux de réponse dans le domaine des arts, spectacles et loisirs, ainsi que la restauration et l'hébergement, deux secteurs fortement touchés par la pause économique. Notons que nous avons décomposé le secteur de la fabrication en sous-secteurs (code SCIAN à trois chiffres). Les secteurs manufacturiers les plus représentés sont la fabrication d'aliments et de boissons (4%), les activités diverses de fabrication (2,2%) et la fabrication de produits en bois (1,3%).

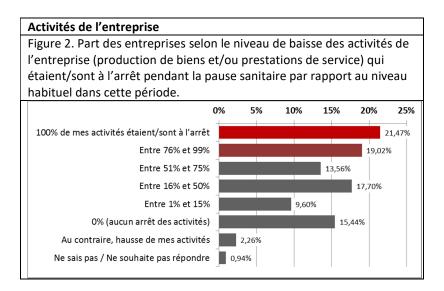


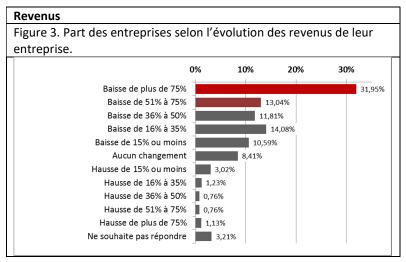
Impacts de la crise

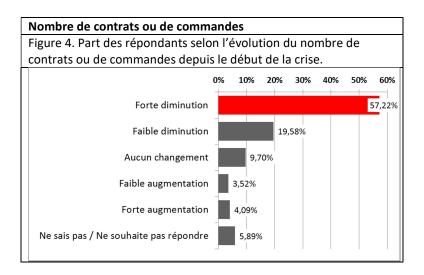
<u>Arrêt des activités de l'entreprise, évolution des revenus, des contrats et des commandes</u>

Plus de la moitié des répondants (54%) ont indiqué que plus de 50% des activités de leur entreprise (production ou prestations de services) étaient à l'arrêt pendant la pause, dont 21,4% ayant connu un arrêt complet (Figure 2). A l'opposé, on retrouve le quart des entreprises (25%) qui ont soit subi aucun arrêt des activités, soit un faible niveau (1% à 15%) de baisse des activités. La Figure 3, quant à elle, montre que 44,9% des entreprises ont subi une baisse de revenus de plus de 50% à cause des événements liés à la crise de la COVID-19. Enfin, une majorité d'entreprises (57,2%) ont connu de fortes diminutions du nombre de contrats et de commandes (Figure 4).

On note enfin qu'une infime part des entreprises ont bénéficié d'un accroissement leurs activités, de leurs revenus ou de leurs contrats / commandes pendant la pause économique.







Les trois Figures A1, A2 et A3 présentées à l'annexe 1 classent les secteurs d'activité selon l'importance de l'impact économique de la crise : la Figure A1 montre la part des entreprises par secteur d'activité ayant connu une baisse de plus de 75% de leurs activités pendant la pause sanitaire par rapport au niveau habituel dans cette période, la Figure A2 montre la part des entreprises par secteur d'activité ayant connu une baisse de revenus de plus de 50%, tandis que la Figure A3 classe par secteur d'activité la part des entreprises ayant connu de fortes diminutions du nombre de contrats ou de commandes.

Ces trois figures montrent que les secteurs les plus touchés par la pause, sans surprise, sont ceux qui peuvent que difficilement opérer en contexte de distanciation sociale ou de télétravail, soit les arts, spectacles et loisirs, ainsi que le secteur de la restauration et de l'hébergement. Viennent ensuite les secteurs de la construction, des soins de santé et assistance sociale, d'autres services et quelques sous-secteurs manufacturiers. Concernant plus spécifiquement la réduction des activités de l'entreprise pendant la pause sanitaire, 79,3% des entreprises des arts, spectacles et loisirs et 71,9% de celles en restauration et hébergement étaient à plus de 75% à l'arrêt, alors que cette part montait à 70,2% pour la construction.

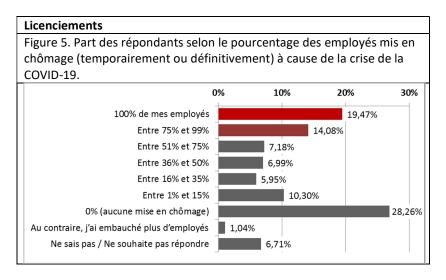
Les entreprises les moins impactées se retrouvent surtout dans les secteurs de service qui ont pu maintenir des activités économiques en télétravail, tels que la finance et l'assurance, mais aussi les services et administrations publiques (qui sont aussi des secteurs essentiels). On remarque aussi des secteurs qui peuvent plus facilement opérer dans des conditions de distanciation physique, tels que l'agriculture ou encore le transport.

Il est à signaler que la majorité des entreprises (55,4%) dans le commerce de détail n'ont pas nécessairement connu un arrêt des activités économiques aussi important par rapport à d'autres entreprises ayant un rayonnement local, possiblement parce qu'il s'agissait de services essentiels ou encore de commerces ayant maintenu des activités en ligne ou pour emporter (collecte à la porte ou sur commande).

Chômage et licenciements

En ce qui concerne les licenciements (temporaires ou permanents) liés à la pause de la COVID-19 (Figure 5), le portrait est plus contrasté que pour l'arrêt des activités économiques. Nous avons 38,5% des entreprises n'ayant pas mis d'employés en chômage ou sinon très peu (de 1% à 15% des employés). Mais en même temps, 33% des répondants ont mis à pied plus de 75% de leurs employés, dont 19,4% des entreprises ayant licencié tous leurs employés.

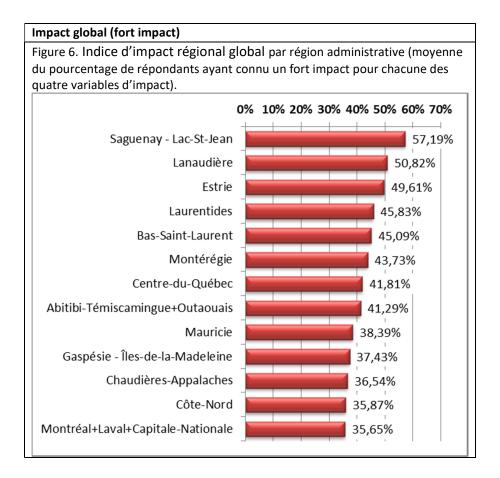
La Figure A4 montrée à l'annexe 1 montre la part des entreprises par secteur d'activité ayant licencié plus de 75% de leurs employés. On retrouve une certaine relation avec les données sur le niveau de pause des activités économiques, les secteurs les plus affectés par des licenciements étant la restauration et l'hébergement (75,2% des répondants), la fabrication de meubles (63,6%), le commerce de détail (50%), la construction (48,6%) et les arts, spectacles et loisirs (47%).



Impacts régionaux

Les Figures A5 à A8 présentées à l'annexe 2 indiquent, par région administrative, la part des entreprises les plus impactées par la crise pour chacune de nos quatre variables d'impact : niveau d'arrêt des activités de l'entreprise pendant la pause, revenus, nombre de contrats et de commande et licenciements. Le classement varie quelque peu selon la variable, mais afin d'obtenir une vision d'ensemble de l'impact régional, nous calculons un indice d'impact régional global, qui se définit comme étant la moyenne du pourcentage des entreprises ayant connu un fort impact à travers ces quatre variables. En d'autres termes, cet indice d'impact régional global indique à quel point les répondants de chacune de ces régions ont subi de forts impacts en moyenne sur ces quatre variables. Il est illustré dans la Figure 6 ci-dessous.

Les régions où l'on retrouve le plus de répondants fortement touchés par la crise sont le Saguenay - Lac-St-Jean, Lanaudière et l'Estrie. Les régions moins impactées semblent être les zones métropolitaines (Montréal / Laval / Capital-Nationale), la Côte-Nord, Chaudières-Appalaches, la Mauricie et la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine. Une analyse plus fine des quatre figures de l'annexe 2 confirme ces constats.



On ne semble pas détecter un schéma particulier concernant ce classement régional en référence aux déterminants usuels du développement régional, qu'il s'agisse de la distinction urbaine-rurale, de l'identification des régions ressources, de l'éloignement géographique de Montréal, du niveau d'industrialisation ou même du nombre de personnes contaminées à la COVID-19.

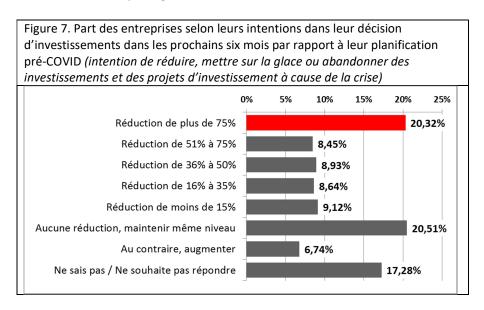
Il se pourrait que l'impact régional soit déterminé par la structure sectorielle des régions, c'està-dire la répartition des secteurs d'activité dans leur économie, ainsi que dans l'échantillon d'enquête que nous avons. Si l'économie d'une région comme Montréal est plutôt centrée sur des secteurs de services qui peuvent se donner en télétravail sans connaître de pause importante, l'impact économique y est possiblement moindre que dans une région plutôt dominée par des secteurs ayant subi de forts impacts, notamment les secteurs manufacturiers, l'industrie du tourisme et de l'hébergement et le secteur des arts, culture et loisirs.

Impact sur le moral des entreprises

Les prochaines données analysent l'état du moral des entreprises au moment du début du déconfinement.

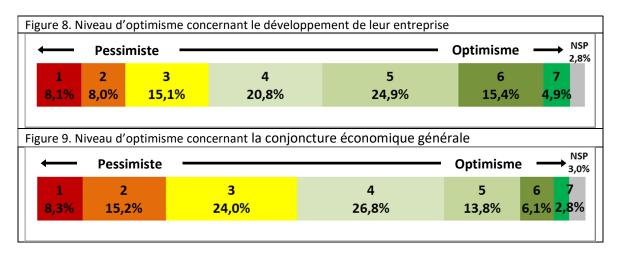
Les intentions des entreprises quant à la réalisation ou non de leurs projets d'investissement dans les prochains mois (Figure 7) sont indicatives de leur confiance dans la conjoncture

économique. Près de 29% des entreprises pensent devoir réduire leurs investissements de plus de 50% considérant la crise, une situation qui pourrait générer, si elle se réalisait effectivement, un effet multiplicateur très négatif sur l'ensemble de l'économie dans les prochains mois. Mais en même temps, nous retrouvons approximativement le même pourcentage de répondants (27,2%) estimant qu'ils continueront à investir les même montants, selon la planification d'avant-crise ou qui augmenteront même les investissements.



Nous avons aussi demandé aux répondants d'évaluer leur niveau d'optimisme concernant le développement de leur entreprise et concernant la conjoncture économique générale dans la prochaine année, sur une échelle de 1 à 7 (1 = très pessimiste, 7 = très optimiste).

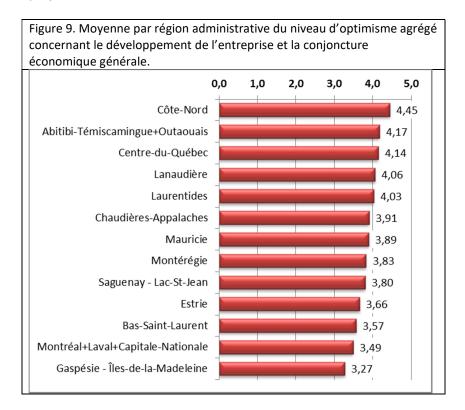
A propos du développement de leur entreprise (Figure 8), le niveau d'optimisme est plutôt modéré, avec une tendance qui tend légèrement plus du côté de l'optimisme que le contraire. Plus précisément, la part des répondants étant plutôt optimistes (échelle de 5 à 7), soit 45,1%, est plus élevée que la part des répondants étant plutôt pessimistes (échelle de 1 à 3), soit 31,2%.



Concernant la conjoncture économique générale (Figure 9), les répondants se montrent plus pessimistes que pour le développement de leur propre organisation. La part des plus

pessimistes (échelle de 1 à 3) monte à 47,4% contre une part de 22,7% pour les plus optimistes (échelle de 5 à 7).

Globalement, on peut conclure que le moral des agents est modéré. Sans être complètement catastrophique, malgré la gravité de la crise économique, les entreprises anticipent tout de même une situation économique difficile dans les prochains mois, qui les incite à ralentir leurs projets d'investissement.



On peut agréger les deux précédentes variables concernant le moral des agents économiques afin de calculer la valeur moyenne par région administrative. Ce classement, en ordre du niveau moyen d'optimisme, est présenté dans la Figure 9. Les régions relativement plus optimistes sont la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue/Outaouais et le Centre-du-Québec, alors que les régions relativement plus pessimistes sont la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine, les zones métropolitaines (Montréal/Laval/Capitale-Nationale) et le Bas-Saint-Laurent. On pourrait croire que ce niveau d'optimisme/pessimisme pourrait être lié à l'ampleur du choc économique de la crise. Mais la corrélation entre l'indice d'impact régional global, présenté précédemment (Figure 6), et le niveau d'optimisme est très faible (-0.12)².

Impacts spécifiques de la crise

La Figure 10 (page suivante) montre l'ampleur de divers impacts spécifiques sur les entreprises, sur une échelle de 1 à 5 (1 = aucun impact, 5 = très fort impact). Globalement, tous ces impacts

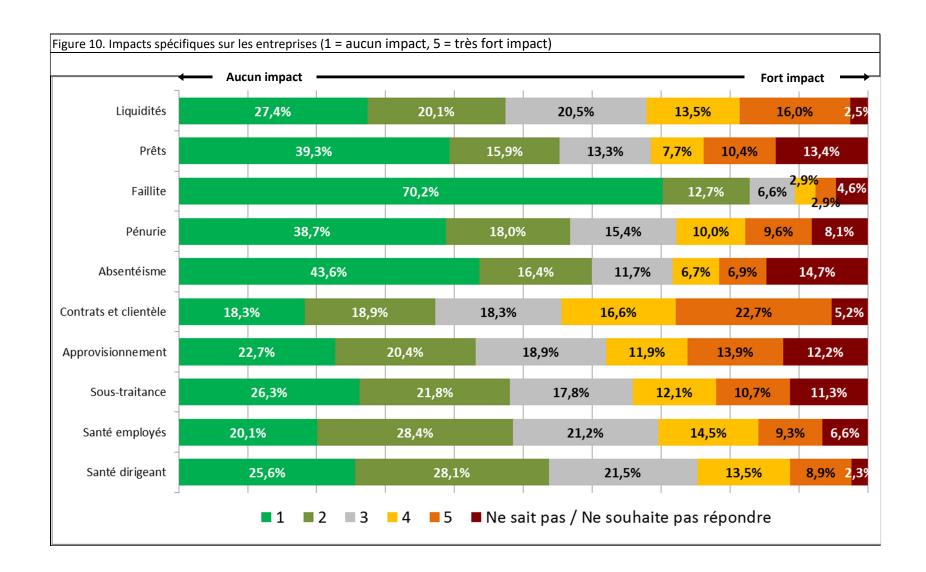
² Bien que ce coefficient soit négatif indiquant qu'un plus fort choc est effectivement associé à plus de pessimisme, son niveau est très faible.

spécifiques constituent une préoccupation pour une part non négligeable des entreprises, illustrant les multiples facettes négatives de la crise pour leur développement.

Le Tableau 2 montre que les impacts ressentis le plus fortement dans les entreprises (échelle 4 ou 5) sont, en ordre d'importance, la crainte de perdre des **contrats et de la clientèle** dans les prochaines semaines, le niveau critique des **liquidités** (difficultés à payer les frais fixes, loyer, électricité, etc.) et la perturbation de la **chaîne d'approvisionnement** à cause de la crise. On peut aussi formuler certaines craintes concernant la **santé psychologique** et le niveau d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude du propriétaire-dirigeant, mais aussi des employés.

Tableau 2. Impacts spécifiques ressentis le plus fortement dans les entreprises (% des entreprises ayant s ou un très fort impact, échelle 4 ou 5)	ubi un fort
ou un tres fort impact, echene 4 ou 3)	%
Vous craignez de perdre des contrats et de la clientèle dans les prochaines semaines.	39,3%
Vos liquidités sont à un niveau critique: difficultés à payer frais fixes	29,5%
La chaîne d'approvisionnement est perturbée par la crise.	25,8%
Santé psychologique employés. Il y a au sein de mon équipe un sentiment angoisse, découragement et/ou inquiétude nuisant au climat de travail, à la productivité.	23,8%
J'ai de la difficulté à m'approvisionner auprès de certains fournisseurs/sous-traitants.	22,8%
Santé psychologique PGD. La santé psychologique et le niveau d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude du propriétaire-dirigeant.	22,4%
Crainte de perdre part de main-d'œuvre mise temporairement au chômage, au retour des activités économiques (fin confinement).	19,6%
Difficultés à avoir accès aux facilités de prêts et financement habituelles.	18,1%
Le niveau d'absentéisme de la main-d'œuvre en ce moment.	13,6%
Vous risquez la faillite dans les prochaines semaines.	5,9%

Par contre, on remarque que près de 82% des répondants ont peu ou pas de crainte de faire faillite dans les prochaines semaines, ce qui est une excellente nouvelle. De plus, le niveau d'absentéisme de la main-d'œuvre en ce moment, alors que le déconfinement appelle les employés à retourner graduellement au travail, ne semble pas toucher une majorité d'entreprises, mais c'est quand même un enjeu pour plusieurs répondants.



Transformation et adaptation des entreprises

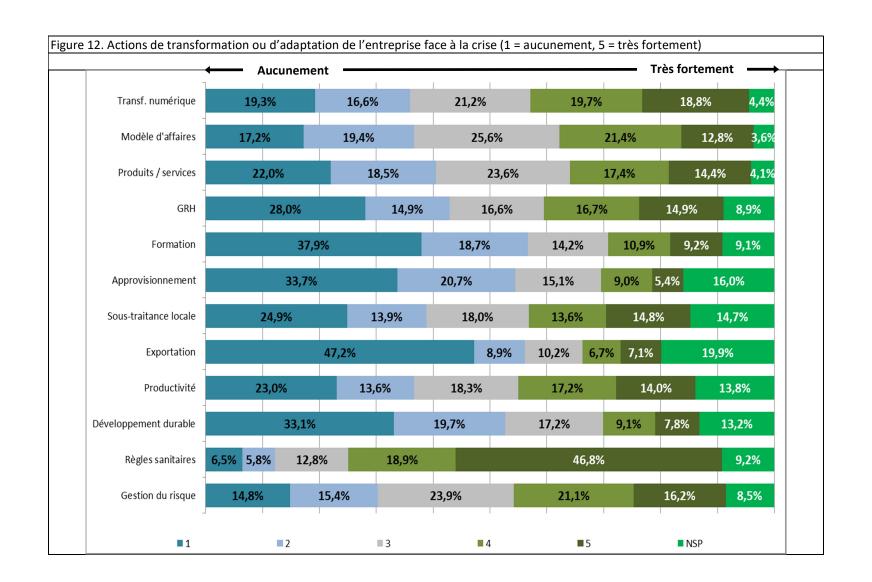
Outre l'analyse des impacts négatifs de la crise, nous voulions aussi documenter la mise en œuvre par les entreprises d'actions précises visant à se transformer et s'adapter à la situation. Les résultats sont présentés dans la Figure 12 (page suivante).

Le Tableau 3 comptabilise les actions fortement ou très fortement mises en œuvre (échelle de 4 et 5) par les entreprises en réponse à la crise. Celles-ci sont les mesures visant à s'adapter aux **nouvelles règles sanitaires** et la distanciation sociale dans l'entreprise (65,7% des entreprises), puis, dans une moindre proportion, l'accélération de la **transformation numérique** (38,4%) et la révision ou l'élaboration d'une **stratégie de gestion du risque** (37,3%).

Tableau 3. Actions de transformation ou d'adaptation de l'entreprise face à la crise (% des entreprises indiqué avoir fortement ou très fortement mis en œuvre ces actions, échelle 4 ou 5).	s ayant
indique avoir fortement ou ties fortement mis en œuvre ces actions, echene 4 ou 5).	%
Mise en œuvre des mesures de nouvelles règles sanitaires	65,7%
Accélération de la transformation numérique	38,4%
Révision ou élaboration stratégie de gestion des risques.	37,3%
Adaptation, amélioration, transformation du modèle d'affaires.	34,1%
Développement de nouveaux produits et services.	31,8%
Nouvelles pratiques de gestion des ressources humaines (GRH), notamment télétravail	31,6%
L'amélioration des processus de production, productivité et efficience.	31,2%
Effort pour identifier sous-traitants / fournisseurs locaux ou québécois	28,5%
Accélération formation de la main-d'œuvre.	20,1%
Accélération des investissements et des efforts en matière de développement durable	16,9%
Repenser / renforcer chaîne d'approvisionnement.	14,4%
Réflexions sur développement de nouveaux marchés d'exportation.	13,8%

L'action la moins mise en œuvre dans les entreprises est celle de l'accélération de la formation de la main-d'œuvre, en raison d'un pourcentage de 56,6% des entreprises en ayant aucunement fait ou très faiblement (échelle 1 ou 2). Ceci est surprenant compte tenu des avantages du programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME) du Gouvernement du Québec. Par contre, les projets de formation étant acceptés jusqu'au 30 septembre 2020, il est possible que ces formations interviennent plus tard dans les prochaines semaines.

Autre surprise compte tenu de l'émergence des enjeux concernant l'achat local et les perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par la crise, très peu d'entreprises (54,4%) ont aucunement ou très faiblement entrepris (échelle 1 ou 2) une réflexion sur le renforcement de leur **chaîne d'approvisionnement**. Autres actions moins populaires, on note le **développement de nouveaux marchés d'exportation** (56,1%) — ce qui s'explique peut-être par le moral très modéré des entreprises en ce moment — ainsi que l'accélération des investissements et des efforts en matière de **développement durable** (52,7%).



Nous avons compilé un indice composite global du niveau de transformation et d'adaptation des entreprises pour chaque région administrative. Il tient compte du nombre moyen d'entreprises par région qui indiquent entreprendre fortement ou très fortement (échelle 4 et 5) ces actions prises globalement. Cet indice, illustré dans la Figure 11 ci-dessus, permet d'évaluer la propension du tissu entrepreneurial régional à s'adapter aux nouvelles réalités d'affaires. C'est peut-être aussi un prédicteur de la résilience des régions québécoises face à la crise dans les prochains mois.



Le Centre-du-Québec, la Mauricie et Lanaudière semblent être les régions où les transformations et adaptations d'entreprises sont les plus intenses. A l'opposé, on remarque que les répondants de la Côte-Nord, les Laurentides et le Bas-Saint-Laurent sont peut-être un peu moins proactifs sur ces dimensions. Il est à noter cependant que ce résultat dépend fortement de la composition sectorielle de l'échantillon des répondants par région.

Mesures gouvernementales de soutien face à la crise de la COVID-19

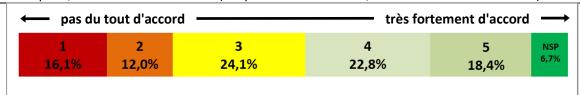
Une grande majorité des entreprises répondantes (69,7%) ont bénéficié de l'une ou l'autre des mesures d'aide du gouvernement fédéral et/ou provincial mises sur pied en raison de la COVID-19. C'est dire l'ampleur du choc économique de la crise sur les entreprises (Tableau 4).

Tableau 4. Pourcentage des entreprises qui ont bénéficié de l'une ou l'autre des mesures d'aide du gouvernement fédéral et/ou provincial mises sur pied en raison de la COVID-19

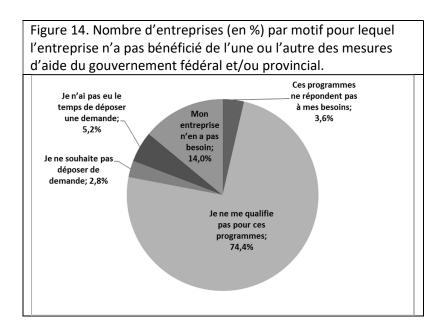
	Freq.	%
NON	269	27,1%
OUI	691	69,7%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	31	3,1%
Total	991	100%

Sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout d'accord, 5 = très fortement d'accord), les répondants étaient aussi invités à indiquer à quel degré les mesures gouvernementales mises en œuvre pour soutenir les entreprises et les organisations face à la crise de la COVID-19 répondent à leurs besoins. Ceci est illustré dans la Figure 13. Le sentiment des entreprises à propos de la capacité des programmes à répondre à leurs besoins particuliers est assez modéré, avec 24,1% des répondants ayant répondu « moyennement » (échelle=3). Mais elles sont tout de même 41,1% à trouver que les mesures répondaient fortement ou très fortement à leurs besoins (échelle 4 et 5), contre 28,1% pensant le contraire (échelle 1 et 2).

Figure 13. A quel degré les mesures gouvernementales mises en œuvre pour soutenir les entreprises et les organisations face à la crise de la COVID-19 répondent aux besoins de leur entreprise, sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout d'accord, 5 = très fortement d'accord).



Parmi les entreprises n'ayant pas bénéficié de ces mesures gouvernementales (entreprises ayant répondu NON dans le Tableau 4 ci-dessus), le principal motif (74,4%) est le fait de ne pas se qualifier comme entreprise aux différents programmes de soutien (Figure 14 ci-dessous). Aussi, 14% des entreprises disent ne pas avoir besoin de ces aides.



Le questionnaire d'enquête contenait deux questions ouvertes permettant aux répondants d'expliquer 1) pourquoi ils ne bénéficient pas de l'une ou l'autre des mesures d'aide du gouvernement fédéral et/ou provincial, pour les répondants ayant répondu qu'ils n'en avait pas reçues 2) comment et pourquoi les mesures gouvernementales mises en œuvre pour soutenir les entreprises et les organisations face à la crise de la COVID-19 sont appropriées compte tenu des particularités de leur organisation. Ces deux questions ont généré plus de 360 commentaires.

Les principaux éléments évoqués dans ces commentaires sont présentés dans le Tableau 5 cidessous. En particulier, les répondants craignent un endettement supplémentaire avec les mesures concernant les facilités de prêts et de financement, malgré des taux d'intérêt avantageux, alors que la crise génère déjà des problèmes de liquidités pour les entreprises. Un grand nombre de répondants signalent qu'ils ne sont pas éligibles aux différentes mesures soit parce que ces programmes ne sont pas adaptés à la situation des travailleurs autonomes, soit parce que leur entreprise n'a aucun salarié (propriétaire étant l'unique employé, entreprise en démarrage, employés bénévoles, etc.). On retrouve aussi plusieurs répondants soulignant la difficulté d'évaluer la baisse de revenus selon la méthodologie prescrite par ces programmes, considérant la nature de leurs activités ou de l'entreprise: activités saisonnières, impacts qui se manifesteront plus tardivement, entreprises en démarrage, etc.

Tableau 5. Principaux éléments évoqués par les répondants concernant les mesures de soutien des gouvernements en lien avec la COVID-19

Éléments évoqués	Nombre d'évocations
Prêts = endettement supplémentaire / Subventions plutôt que prêts	42
Pas assez de masse salariale (petite entreprise, travailleur autonome, propriétaire est le seul employé, entreprise en démarrage, employés bénévoles, etc.)	40
Pas assez de baisse de revenus ou de chiffre d'affaires	29
Pas adaptées aux travailleurs autonomes	26

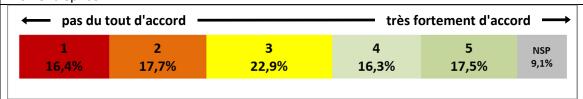
Les impacts se feront ressentir plus tard	21
Pas adaptées aux activités saisonnières	17
Entreprise en démarrage ou trop jeune (pas assez de masse salariale, pas assez de revenus pour justifier une baisse de revenus)	16
OSLB / organisme communautaire / administration publique ou organisation	16
paragouvernementale / financement par des programmes gouvernementaux Pas adaptées au secteur du tourisme	15
Autres non éligibilités Difficile d'identifier une période comparable, compte tenu de la nature des activités de	14
l'entreprise, permettant d'avoir une juste appréciation des dommages réels et collatéraux de la crise actuelle	11
Difficile de recruter/ maintenir de la main-d'œuvre avec les mesures individuelles de soutien	11
Formalités administratives et complexité (processus long et laborieux, etc.)	11
Programmes qui tiennent compte du salaire versé et non du chiffre d'affaire en baisse ou de	
la hausse des dépenses et des coûts d'opération (notamment ceux liés au respect des mesures sanitaires)	10
Pas adaptées au secteur des arts, spectacles, culture et loisirs	10
Les employés préfèrent rester à la maison avec les soutiens individuels	10
Ne considèrent pas les baisses de certains revenus: revenus de location, propriétaires rémunérés en dividendes (ou en partage des profits)	8
Chiffre d'affaires trop petit	7
En attente d'une réponse	7
Pas adaptées au secteur agricole	5
Pas d'incorporation ou pas de compte bancaire d'affaires (compte personnel)	5
Manque de support ou processus complexe de la municipalité / MRC	4
Trop complexe de comprendre les programmes et voir à quoi on est éligible	3
Moratoire de prêts trop court	3
Des critères/conditions qui empêchent d'appliquer	3
C'est à la relance que nous aurons besoin d'aide	2
Plus d'informations sur les règles sanitaires en entreprise, et quoi faire en cas de contamination d'employés dans l'entreprise	2
Programme de loyer fédéral: subvention aux locataires, pas aux propriétaires	2
Si pas de garderies, pas d'employés, la subvention salariale ne fonctionne pas	1
Deux divisions dont les revenus s'équilibrent = pas de subvention	1
Faire des allègements administratifs (lois sur la vente d'alcool par exemple)	1
Favoriser l'achat local	1
PME qui fait partie d'un groupe multinational	1
PACME arrive trop tard alors que des employés sont en chômage	1
Pas d'aide pour les gens qui sont sur la mesure STA	1
Manque de temps	1

Écosystème entrepreneurial

Nous avons aussi voulu connaître le degré de soutien de l'écosystème entrepreneurial local (villes, MRC, organisations publiques de soutien aux entreprises, chambres de commerce et autres regroupements d'affaires, centres de recherche, etc.) en ce temps de crise.

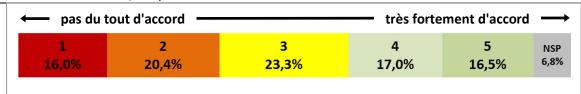
A cet égard, nous notons que 33,8% des répondants ressentent fortement ou très fortement le besoin d'un soutien accru de l'écosystème entrepreneurial local afin de faire face aux défis de la crise et de les accompagner dans l'adaptation de leur entreprise, contre à peu près la même proportion d'entreprises (34,1%) qui ressentent très faiblement ce besoin.

Figure 15. Sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout d'accord, 5 = très fortement d'accord), à quel degré l'entreprise est d'accord avec l'affirmation suivante : je ressens le besoin d'un soutien accru de **l'écosystème entrepreneurial local** (villes, MRC, organisations publiques de soutien aux entreprises, chambres de commerce et autres regroupements d'affaires, centres de recherche, etc.) afin de faire face aux défis de la crise et m'accompagner dans l'adaptation de mon entreprise.

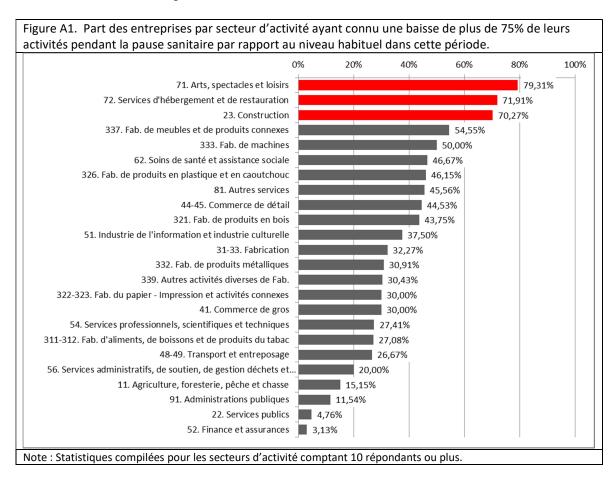


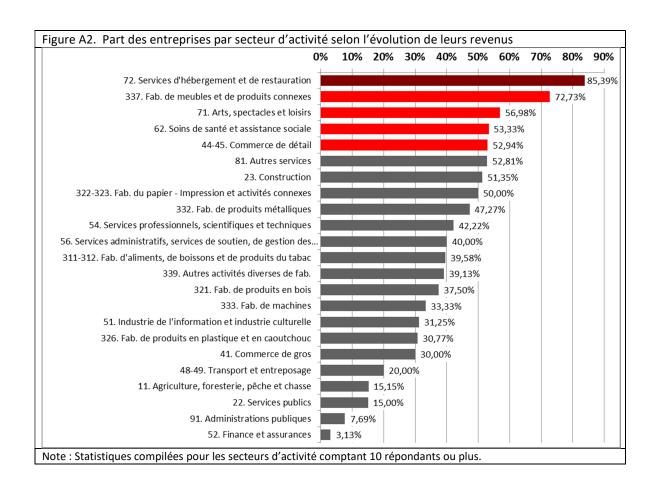
Sur un sujet connexe, nous avons demandé aux répondants de qualifier à quel degré ils sont d'accord avec l'affirmation suivante : la communauté d'affaires locale et les chambres de commerce représentent une source d'aide et de soutien importante pour mon entreprise (soutien mutuel de la communauté, écoute et échange, entraide, partage, rencontres virtuelles, etc.). On retrouve une part plus importante d'entreprises (36,4%) qui se disent pas ou peu en accord avec cette affirmation (échelle 1 et 2), contre 33,5% des répondants qui sont fortement ou très fortement d'accord (échelle 4 et 5).

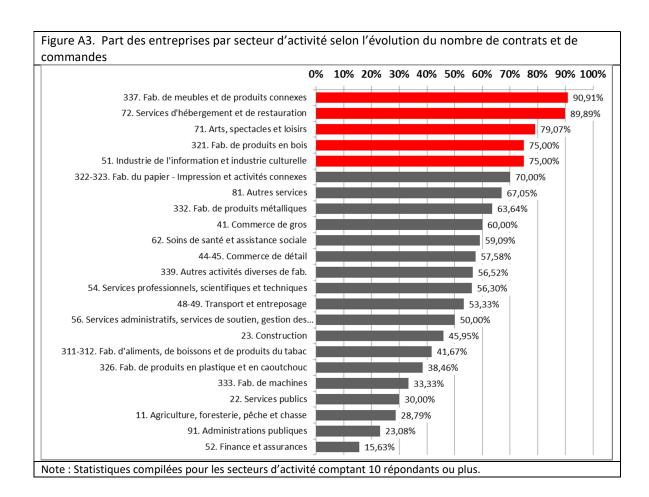
Figure 16. Sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout d'accord, 5 = très fortement d'accord), à quel degré l'entreprise est d'accord avec l'affirmation suivante : la communauté d'affaires locale et les chambres de commerce représentent une source d'aide et de soutien importante pour mon entreprise (soutien mutuel de la communauté, écoute et échange, entraide, partage, rencontres virtuelles, etc.).

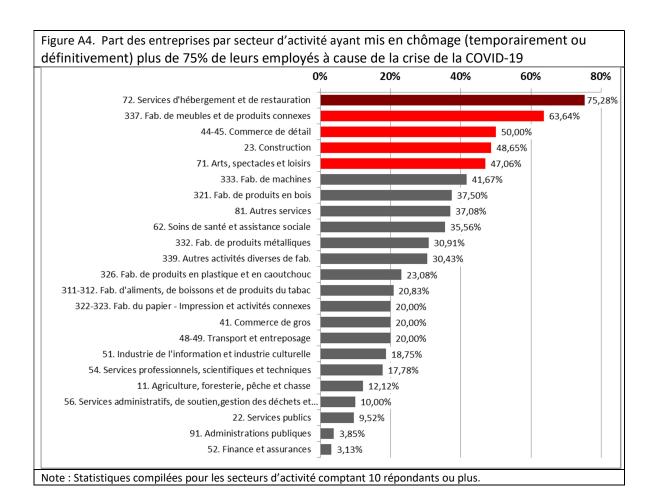


Annexe 1: Analyses sectorielles









Annexe 2 : Analyses régionales

